

43^{ième} Assemblée régionale annuelle des membres

Mercredi, le 21 avril 2021 9 h 30

Ordre du jour

1. Mot du président
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et approbation de l'ordre du jour
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'ARA 2020
6. Rapport de la présidente pour l'année 2019-2020 par M^{me} Sylvie-Anne Gaudreau
7. Rapport du président pour l'année 2020-2021 par M. André Laperrière
8. Rapport des états financiers – Dépôt de bilan et prévisions budgétaires par M. Yvon Gaudreau
9. Période de questions
10. Élection du conseil régional – Postes : trésorier et secrétaire et administrateur(trice)
11. Procédure de mise en candidature – jusqu'à huit postes à combler au conseil
 - a. Président d'élections dirige l'assemblée
12. Nomination du secrétaire d'élections
 - a. Nomination de deux scrutateurs
13. Élections par acclamation ou par scrutin
14. Vote, s'il y a lieu - Les postes à combler : trésorier, secrétaire (2 ans) et 6 postes d'administrateurs
15. Les membres élus sont...
 - a. Réunion du conseil régional, tout de suite après l'ARA - Élection du comité exécutif
 - b. Prochaine réunion du conseil régional sera le 12 mai 2021
16. Date de la prochaine assemblée régionale annuelle
17. Levée de l'assemblée